

Décision

Générale

colonial

Décision n° 752 BUREAU DU PERSONNEL (ÉTAT)

n° 752

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
28 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 15 août 1960, la démission de son emploi présentée par Mme Rakotoarivony Sahondra, secrétaire dactylographe auxiliaire, échelle IX, 2° échelon (indice 750) au Service Judiciaire. Mme Rakotoarivony Sahondra qui compte depuis son engagement 4 ans et 28 jours de services effectifs aura droit à une indemnité compensatrice de congé non pris égale à 3 mois et 2 jours de salairé ainsi qu'à l'indemnité de licenciement prévue à l'arti27 de l'arrêté 1033 du 23 juillet 1955.